



Délibération n° 07 / 2016

Département de l'Hérault
Commune de PIGNAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de PIGNAN (Hérault)

L'an deux mille seize, le onze mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de PIGNAN étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme Michelle CASSAR, Maire,

Etaient présents : Mesdames Isabelle BARDIN, Sylvie CINÇON, Jasmine DE BLOCK, Véronique GIMENEZ, Isabelle IRIBARNE, Monique MARCILLAC, Marie- Thérèse MERCIER, Karine QUEVEDO, Fabienne THALAMAS, Michèle WASSELIN, Jeanne ZONCA, Messieurs Cyrille AMIRAULT, Daniel BERAUD, Daniel DELAUZE, Denis GALINIER, Marc GERVAIS, M. Joseph MARCO, Patrick MATTERA, Gaspard MESSINA, Thierry QUILES, Rémi SIÉ.

Absents excusés : Julien BIEGEL (pouvoir à Mme Michelle CASSAR), Danièle DUBOUCHER (pouvoir à Mme Fabienne THALAMAS), M. Bernard PRIOU (pouvoir à Mme Isabelle IRIBARNE).

Absente non excusée : Mme Clara GIMENEZ.

Il a été procédé conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil ; Madame Karine QUEVEDO a été désignée, à l'unanimité, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Animation – Marché de Noël 2016 – Demande de subventions.

Monsieur Thierry QUILES, Adjoint au Maire, délégué à l'animation, expose au Conseil Municipal :

La municipalité souhaite organiser pour la 9ème année, un marché de Noël le 17 décembre en nocturne de 17h à 22h et le dimanche 18 décembre de 10h à 18h. Le marché se déroulera dans le parc du château et le centre du village principalement le long de la route de Cournonterral.

Cette manifestation rassemble près entre - 80 à 100 exposants environ autour avec notamment :

- de nombreuses animations musicales, manèges enfantins, ...
- la distribution de cadeaux par le Père Noël le dimanche
- l'embrasement du château le samedi soir avec vin chaud
- une patinoire pour tous

En cas d'intempéries, la manifestation sera maintenue et aura lieu dans la salle du bicentenaire et la halle aux sports (avenue de l'Europe).

Cette animation, devenue emblématique sur le territoire communal, et reconnue au-delà des frontières du territoire cantonal, a pour objectif de faire vivre Pignan autour de la magie de Noël pendant deux jours, de mettre en valeur les produits du terroir et de défendre le patrimoine local à travers le vin, les olives et la cuisine locale. Cela permet aussi de mettre en contact les commerçants locaux et les habitants. Pour les habitants de la métropole, du canton et du département cette manifestation leur permet de découvrir notre patrimoine culturel et historique à travers cette manifestation.

Afin de permettre la pleine réussite de cette manifestation, il convient de solliciter les aides financières les plus larges auprès des collectivités et organismes susceptibles d'apporter leur concours.

Commune de PIGNAN (Hérault)

Délibération n° 07/2016

Objet : Animation – Marché de Noël 2016 – Demande de subventions.

La présente affaire a été soumise aux membres de la commission animation le 23 février 2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- autorise Mme le Maire à solliciter les aides financières les plus larges auprès des collectivités et organismes susceptibles d'apporter leur concours dans cette opération,
- autorise Mme le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Nombre de conseillers en exercice : 29

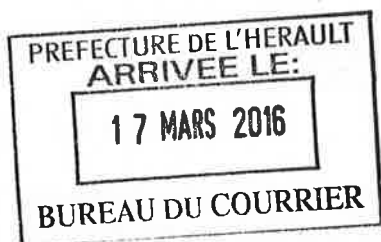
Nombre de présents : 25

Nombre de votants : 28 (dont 3 pouvoirs)


Votes : 28

Pour : 28

Contre : 0.



POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE


Michelle CASSAR

Nota : Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie ; que la convocation du conseil avait été faite le 3 mars 2016.

Hôtel de Ville – 34570 PIGNAN